



# CARITAS CONGO ASBL

## SECRETARIAT EXECUTIF

Siege Social: 59, Mont Virunga  
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Bureaux: 26, Basoko  
Kinshasa-Gombe / RD.Congo

Site : [www.caritasdev.cd](http://www.caritasdev.cd)

Email : [directeur@caritasdev.cd](mailto:directeur@caritasdev.cd)

B.P : 3258 Kinshasa | Fax : + 243 99 100 88 36 Tél. : +243 81 526 17 83

---

Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC

## APPEL N° 007 /CC/2018

### Appel à candidature pour le recrutement d'un (e) Chargé (e) des Sauvegardes Environnementales et Sociales (CSES)

#### 1. Contexte

Le Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC, PACDF en sigle, est financé par : (i) le Mécanisme spécial de dons dédié aux peuples autochtones et communautés locales, un fonds additionnel de 6 millions de dollars américains alloués aux peuples autochtones et communautés locales dans le cadre du Programme d'investissement forestier (PIF) et (ii) le Fonds National REDD dans le cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) avec un montant de 1.8 million de dollars américains.

**L'objectif de développement du PACDF** est de renforcer les capacités des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PA et COLO) de 19 territoires et au niveau national afin de favoriser leur engagement et leur participation dans les activités REDD+ liées à la gestion des terres et des forêts, afin d'en bénéficier au mieux.

Le programme PA-FONAREDD complète l'enveloppe du PACDF pour augmenter le périmètre du projet, l'impact et le nombre des expérimentations innovantes, et l'effort porté sur la gouvernance dans 3 territoires, à savoir Bikoro, Kahele et Walikale. Il vise aussi le développement d'activités de production liées à la gestion durable des paysages forestiers qui seront définies de manière participative et réalisés par des organisations communautaires. Ces investissements locaux seront mis en œuvre dans le respect des traditions et de la culture des PACL. Il permettra de capitaliser les enseignements et de bâtir une expertise propre aux PACL sur laquelle des initiatives futures pourront s'appuyer.

Le PACDF est mis en œuvre à travers deux organes, à savoir le Comité de Pilotage National (CPN) et l'Agence d'Exécution Nationale (AEN), alors ici Caritas Congo Asbl, avec l'appui technique des points focaux. Le CPN est l'organe de concertation et de décision des représentants des peuples autochtones et des communautés locales pour la mise en œuvre du PACDF. L'AEN est signataire de l'accord de don du projet. Elle est responsable de la bonne exécution des activités du projet PACDF devant la Banque mondiale et le CPN, dans les limites du budget alloué, tel que repris dans le contrat de collaboration signé.

Les différentes activités du projet sont regroupées sur 3 Composantes ci – après :

***Composante 1 : Renforcer la participation des PA CL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+.***

Cette composante vise à renforcer les capacités et l'implication des communautés autochtones et locales (information, communication, formation) sur le processus REDD+ et l'amélioration des droits des populations locales (lois forestières, foncières, etc.). Elle comporte 2 sous-composantes:

- la première appuiera la participation des PA aux processus nationaux (réforme foncière, initiatives d'évolutions réglementaires, négociations climat, etc.);
- la seconde appuiera les organisations dans les territoires (information, éducation et communication, diffusion des textes de loi) pour faire connaître les droits, le renforcement du tissu associatif pour faire apparaître des leaders autochtones sur les questions de gestion des ressources naturelles.

***Composante2 : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés.***

Cette composante vise la sécurisation des ressources foncières pour les PA et COLO et la promotion des activités économiques et des moyens d'existence qui mettent en valeur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des paysages forestiers à travers des micro-subsidations.

Elle compte deux sous composantes dont :

- des micro-subsidations pour la diversification des activités socio-économiques ;
- la gestion communautaire des forêts pilotes.

***Composante 3: Renforcer les capacités pour mettre en œuvre les activités de développement des PA et COLO et consolider les feedbacks.***

Cette composante vise à assurer la bonne mise en œuvre du projet dans le respect des procédures de la Banque mondiale, mais avec suffisamment de souplesse / flexibilité tenant ainsi compte de la capacité des communautés. Elle compte deux sous composantes:

- La gestion fiduciaire et contractuelle du projet
- La gestion des plaintes et le feedback entre le niveau national et local, et le financement du fonctionnement du CPN.

Les questions environnementales et sociales sont considérées par le projet PACDF comme des questions transversales qui devront être prises en compte dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet afin de réaliser ses objectifs. Les activités du PACDF sont focalisées entre autres sur les activités de gestion des terres et des forêts, de ce fait elles devront fournir les bénéfices sur la santé, et le maintien des ressources naturelles. Raison pour laquelle le projet PACDF a élaboré un Cadre de gestion environnemental et social (CGES) et un Cadre Fonctionnel (CF) qui doivent servir de guide à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre /ou activités à mettre en œuvre. Ainsi, les sauvegardes dans ce cadre visent à prévenir et à atténuer les impacts néfastes sur les PA-COLO, leur culture et leur environnement dans le processus de développement.

C'est dans ce contexte que Caritas Congo ASBL (AEN du PACDF/RDC) cherche à recruter un **Chargé des Sauvegardes environnementales et sociales** (CSES) qui, sous la supervision directe du Coordinateur du Projet et la direction du Coordonnateur du Service de Promotion du Développement (SPD) va aider le projet PACDF au suivi de la mise en œuvre des sauvegardes environnementale et sociale dans les mise en œuvre des activités du projet.

## **2. Fonction et responsabilités**

Sous la supervision directe du Coordinateur du Projet PACDF/Caritas et la direction du Coordonnateur du Service de Promotion du Développement (SPD), l'Expert assurera les principales fonctions suivantes :

### **Suivi des sauvegardes du projet**

1. S'appropriier le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et le Cadre Fonctionnel (CF) et se familiariser avec tous les documents relatifs aux politiques de sauvegarde de la Banque mondiale déclenchées par le PACDF. Il devra s'assurer que le travail est effectué conformément à toutes les dispositions indiquées dans ces documents ;
2. S'assurer systématiquement de la prise en compte et du respect des sauvegardes environnementales et sociales dans toutes les activités du projet PACDF RDC
3. Assurer le renforcement des capacités et la coordination des Points focaux provinciaux, dans le suivi quotidien des mesures de sauvegardes sur les sites ;
4. Assurer le renforcement des capacités en matière de sauvegarde des autres partenaires concernés par le projet ;
5. S'assurer de la prise en compte des clauses environnementales et sociales dans les contrats des prestataires des travaux au niveau provincial
6. S'assurer de la mise en œuvre des plans d'actions décrits dans les documents de sauvegarde, de la bonne exécution des mesures de sauvegardes et de la mise en œuvre des recommandations des évaluations d'impact ;
7. Elaborer une matrice de suivi –évaluation des sauvegardes et des bénéficiaires multiples associés à la REDD+ et en assurer l'opérationnalisation ;
8. Elaborer les rapports de suivi environnementale et sociale (trimestriellement), et les faire parvenir à la Banque mondiale ;
9. S'assurer du bon fonctionnement du Mécanisme de gestion des plaintes du projet
10. Effectuer des missions de supervision de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociale dans les territoires concernés par le projet

### **Cohérence avec le cadre des sauvegardes de la REDD+ (y compris Programme de réduction d'émission)**

11. S'Assurer que le dispositif de suivi des mesures de sauvegardes est en cohérence avec le cadre national pour les actions REDD+ et notamment que le dispositif de suivi du projet permet l'enregistrement des activités du projet (lorsque c'est pertinent) dans le Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) de la REDD+ ;
12. S'assurer que les questions de sauvegarde ne sont pas un frein à l'inscription des activités du projet dans le registre national REDD+ ;

### **Renforcement des capacités**

13. Diffuser les instruments de sauvegarde préparés dans le cadre du projet auprès de tous les acteurs concernés ;

14. Renforcer les capacités des parties prenantes sur les questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales (y compris les membres du CPN et de l'AEN);
15. Représenter l'AEN aux fora en relation avec les sauvegardes environnementales et le développement liés à la gestion des terres et des forêts;
16. Faciliter les échanges de connaissances, de partage de la documentation sur les sauvegardes environnementales testées sur le terrain et les approches de développement avec un fort potentiel de mise en échelle ;

### **Gestion des conflits**

17. Produire des rapports circonstanciés suivant des cas prévisionnels ou incidentiels ;
18. Rendre opérationnel le MGP;
19. Elaborer trimestriellement un rapport sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes.
20. Effectuer toutes autres tâches liées à l'environnement et aux questions sociales qui peuvent lui être demandées par le chef hiérarchique et les circonstances.

### **3. Compétences requises**

Les compétences ci-après sont nécessaires :

#### **Education**

- Diplôme universitaire de niveau Bac + 5 dans le domaine d'agronomie/gestion des Ressources Naturelles, de l'environnement, de la géographie, des sciences sociales, du droit de l'environnement, de l'économie de l'environnement ou autres formations d'un niveau et contenu équivalents ou pertinents ;
- Avoir des connaissances suffisantes sur les questions spécifiques liées à la gestion environnementale et sociale des projets de développement, de changements climatiques ainsi que d'autres situations analogues ;

#### **Expérience professionnelle**

- Avoir au minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine pertinent en rapport avec l'environnement, le développement durable et les changements climatiques ;
- Avoir une bonne connaissance sur les outils et procédés élaborés par la RDC pour assurer la mise en œuvre des sauvegardes REDD+ ;
- Avoir une maîtrise de la législation nationale en matière de gestion environnementale et sociale, des politiques des sauvegardes de la Banque Mondiale et des autres bailleurs de fonds qui appuient la REDD+ en RDC ;
- Familiarité avec l'approche genre dans le domaine des sauvegardes environnementales durables/gestion des ressources naturelles ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, PowerPoint et Internet.

#### **Langues requises**

- Parfaite maîtrise du Français. La connaissance de l'anglais et la maîtrise d'autres langues nationales de la RDC (lingala, swahili et/ou Tshiluba) est un atout.

#### **Compétence professionnelle**

- Degré de connaissance réelle du domaine relatif aux fonctions et responsabilités

### **Sens de responsabilités**

- Niveau de prise de considération des diligences professionnelles liées à la fonction exercée.

### **Qualité du travail**

- La capacité et l'engagement de fournir les résultats de travail de haute qualité en conformité avec la politique, les normes et les valeurs de la Caritas Congo ASBL.

### **4. Affectation**

- Le poste du Chargé des sauvegardes environnementales sera basé au Secrétariat Exécutif de la Caritas Congo Asbl, à Kinshasa, avec possibilité de voyager dans les 19 territoires ciblés par le projet.

### **5. Durée**

- Un Contrat douze mois (12 mois) est proposé, mais sera évalué après 06 mois. Il peut être renouvelé 2 fois en fonction des performances satisfaisantes.

### **6. Dossier et conditions de candidature**

- Les candidats intéressés par le poste devront envoyer le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un CV détaillé, les noms et les coordonnées de trois personnes de référence.
- La demande doit être adressée au Secrétaire Exécutif de la Caritas Congo ASBL, 26, Avenue Basoko, Commune de la Gombe, et envoyé par voie électronique à l'adresse suivante : [directeur@caritasdev.cd](mailto:directeur@caritasdev.cd) avec copie à [amathunaboandre@caritasdev.cd](mailto:amathunaboandre@caritasdev.cd)

Les dossiers de candidatures doivent être reçus au Secrétariat Exécutif de la Caritas Congo ASBL au plus tard le 18 Octobre 2018, à 15h30 heures de Kinshasa. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées**

**Fait à Kinshasa, le 04 Octobre 2018**

**Boniface NAKWAGELEWI ata DEAGBO**

**SECRETARE EXECUTIF**



2

X